

From: [GUILLAUME Sylvie](#)

Sent: Wednesday, May 21, 2014 1:03 PM

To: 'AMFP Aubagne'

Cc: 'merwansouaci@sylvieguillaume.eu' ; 'margauxprival@sylvieguillaume.eu' ; 'emelinechichaeu@gmail.com'

Subject: RE: Elections européennes : A l'attention de Madame Sylvie GUILLAUME, candidate de la liste PS-PRG de Vincent PEILLON

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier au nom de l'Association Médicale Franco-Palestinienne d'Aubagne et je vous en remercie.

Vous le dites très justement dans votre courrier, l'année 2013 a été marquée par une relance des négociations entre Israël et la Palestine et l'Union européenne a activement soutenu ce processus. Il est dans l'intérêt des deux peuples à ce qu'une solution durable aboutisse rapidement pour mettre fin à ce conflit qui n'a que trop duré.

Pour répondre à vos différentes questions, je commencerai d'abord par rappeler que notre position en tant que Socialistes a toujours été de souligner le droit incontestable des Palestiniens à avoir un État reconnu au sein de la communauté internationale de même que le droit à l'existence de l'État israélien. Je soutiens donc activement l'aboutissement d'une solution de deux États sur les frontières établies en 1967.

Ensuite, concernant les points que vous abordez, j'ai soutenu avec mes collègues socialistes en décembre 2012 la volonté de l'UE de faire en sorte que tous les accords entre l'État d'Israël et l'Union européenne indiquent explicitement et sans ambiguïté leur non-applicabilité aux territoires occupés, conformément à la légalité internationale. Nous avons en ce sens soutenu la résolution du Parlement européen adoptée à cette époque qui condamne l'extension des colonies israéliennes dans les territoires occupés.

Comme l'a rappelée la Vice-Présidente du Groupe des Socialistes & Démocrates au Parlement européen, ma collègue Véronique de Keyser, nous nous sommes prononcés dès juin 2010 pour la levée du blocus de la Bande de Gaza. Nous avons par ailleurs soutenu les recommandations du rapport Goldstone remis le 15 septembre 2009 au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies qui avalisait la volonté de l'ONU de faire rendre des comptes au cas où des violations du droit humanitaire international et de la législation internationale en matière de droits de l'homme auraient été commises durant le conflit de Gaza.

Enfin, concernant la destruction d'infrastructures financées par l'UE, je me suis toujours émue de ces actes et c'est pourquoi j'ai soutenu les condamnations tant de l'Union européenne que de certains États membres comme la France lorsque par exemple les 23 et 24 avril 2013, plusieurs habitats financés par l'UE ou ses États membres ont été détruits par l'armée israélienne.

Je suis convaincue qu'une solution politique est possible dans ce conflit à condition que chaque partie fasse preuve de modération, les provocations doivent cesser y compris lorsque celles-ci émanent du gouvernement israélien. Au sein de mon groupe, nous avons toujours œuvrer pour que tous les acteurs soient responsables et agissent en faveur de la paix et de l'aboutissement d'une solution durable et conforme au droit international.

En espérant avoir pu répondre à vos interrogations légitimes, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Sylvie Guillaume

Députée européenne

Vice-Présidente du *Groupe S&D*

Rue Wiertz, 60 - Bureau ASP 14 G 246-250

B-1047 Bruxelles

tel : +32 (0)2 284 54 33

fax : +32 (0)2 284 94 33

sylvie.guillaume@europarl.europa.eu

Permanence parlementaire

[1, place Louis Pradel F-69001 LYON](#)

tel: +33 (0)4 78 98 74 23

contact@sylvieguillaume.eu

www.sylvieguillaume2014.eu